

RETRAITÉS, SIGNALEZ VOTRE CHANGEMENT D'ADRESSE

Vous percevez une retraite de l'Assurance retraite Bourgogne et Franche-Comté et vous avez changé récemment de domicile : pensez à communiquer rapidement votre nouvelle adresse.

Vous avez deux possibilités :

- **par un courrier :**

Écrivez, en mentionnant votre numéro de retraite et votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale, à :

Carsat Bourgogne et Franche-Comté
- service gestion des comptes prestataires -
21044 DIJON CEDEX

- **par internet sur le site changement-adresse.gouv.fr**

Ce site permet d'accéder au service @dèle pour déclarer en ligne en une seule opération votre changement d'adresse à plusieurs organismes de votre choix, dont l'assurance retraite (il est nécessaire d'indiquer votre numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale).

Pour tout renseignement : www.lassuranceretraite.fr